

aff. du 13.07-027.04

n° AP 57 23 0036 01

AVIS D'ACQUISITION PAR PREEMPTION

Publication effectuée en application de l'article R 143-6 du Code Rural et de la Pêche maritime, relatif à la publication des préemptions

La SAFER Grand-Est porte à la connaissance du public qu'elle a exercé son droit de préemption prévu aux articles L 143-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche maritime sur les biens désignés ci-après.

Commune de SARREGUEMINES Surface sur la commune : 30 a 78 ca

Lieu-dit	Section	N°	Surface	Nature cadastrale
ELZENFELD	47	0025	30 a 78 ca	Vergers

pour un prix de : 2 770,20 €

Situation locative notifiée : Bien libre de toute location.

En exerçant son droit de préemption sur cette vente, nous vous informons que la SAFER poursuit les objectifs ci-dessous conformément à l'article L 143-2 du Code Rural et de la Pêche maritime :

- Art. L143-2 CRPM : 1° L'installation, la réinstallation ou le maintien des agriculteurs.

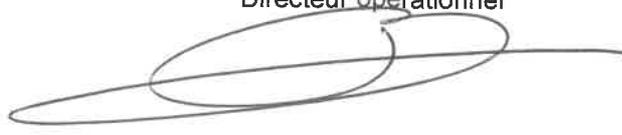
pour les motifs particuliers suivants :

La parcelle vendue est actuellement à usage agricole. Elle est intégrée dans un îlot de culture bien structuré mis en valeur par une exploitation individuelle dont le siège est situé à Hundling. Cette exploitation ne peut se prévaloir du statut du fermage. Elle déclare une superficie inférieure au seuil de viabilité fixé par le Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles.

L'intervention de la SAFER permettrait de garantir le maintien en place de l'exploitant et d'éviter la déstructuration de son îlot de culture.

et ceci sans préjuger des choix qui pourraient intervenir au regard des éventuelles candidatures qui se présenteraient après accomplissement des formalités légales de la publicité.

LA SAFER,
Olivier BARANSKI
Directeur opérationnel



A _____, le _____

Visa du Maire et cachet valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours